

Liège, le 20 mai 2011

**APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES
N° 2011-073**

En vue de pourvoir à 2 emplois de

Pharmacien clinicien (H/F)

à temps plein (38h/sem.)

Emploi 1 : pharmacien gestionnaire de prescriptions informatisées

Emploi 2 : pharmacien responsable de projets dans les unités de soins

DEFINITIONS DE FONCTION

Le pharmacien clinicien a pour

1. Mission:

- Le développement de la pharmacie clinique dans l'institution

2. Positionnement :

- Service de Pharmacie Clinique (cadre : 5 ETP) sous la direction de Monsieur le Professeur Thierry VAN HEES, Pharmacien directeur.
- Interlocuteurs internes : les services médicaux et les unités de soins, le CMP, le projet Dossier Médical Informatisé (DMI), le Service d'Informations Médico-économiques (SIMé) et la Pharmacie Hospitalière

3. Responsabilités :

- Le pharmacien développe des activités pour répondre à sa mission et fait preuve d'initiatives dans son domaine.
- Il suit un programme de formation continue lui permettant de conserver son agrément de pharmacien hospitalier.
- Il participe au développement d'une activité de pharmacie clinique de qualité universitaire, impliquant des activités d'enseignement, d'encadrement de stagiaires, et de recherche (avec publication de résultats).

4. Tâches :

- Il participe aux autres activités du service de pharmacie clinique, et si nécessaire, aux activités de la pharmacie hospitalière.
- Il collabore avec les autres pharmaciens hospitaliers de l'institution.
- Il établit un rapport annuel de son activité portant sur les 4 axes des missions du service (activité clinique, recherche et publication, enseignement et service à la communauté) à l'attention des pharmaciens directeurs du Service de Pharmacie Clinique et du Service de Pharmacie Hospitalière, ainsi qu'au président du CMP.
- Il participe au rôle de garde de la pharmacie hospitalière.

Emploi 1 : pharmacien gestionnaire de prescriptions informatisées

1. Mission spécifique :

- Le pharmacien participe au développement de la pharmacie clinique dans l'institution et, plus particulièrement, en ce qui concerne le déploiement de la prescription informatisée.

2. Tâches spécifiques:

- Le pharmacien accompagne le déploiement de la prescription informatisée dans les unités de soins et assure la validation pharmaceutique des prescriptions.
- Il développe des indicateurs de son activité et fait des propositions pour améliorer la prescription.
- Il participe au paramétrage du logiciel par rapport aux habitudes des unités de soins.
- Il assure la gestion de l'information clinique pour les médicaments dans la prescription informatisée.
- Il développe des protocoles de bonne utilisation des médicaments.
- Il participe au développement de l'aide à la prescription informatisée.

3. Type de contrat :

- contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2011, avec possibilité de prolongation ultérieure – période d'essai de 4 mois

Emploi 2 : pharmacien responsable de projets

1. Mission spécifique :

- Le pharmacien participe au développement de la pharmacie clinique dans l'institution et, plus particulièrement, à la réalisation de projets de pharmacie clinique dans les unités de soins.

2. Tâches spécifiques :

- Le pharmacien développe une activité de soins pharmaceutiques et réalise un projet de pharmacie clinique visant à démontrer l'apport du pharmacien clinicien dans l'unité de soins.
- Il enregistre son activité et développe des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de son travail.
- Il participe à l'encadrement des stagiaires en pharmacie clinique en 2^{ème} master en sciences pharmaceutiques ou en master complémentaire en pharmacie hospitalière.

3. Type de contrat :

- contrat à objet pour un travail nettement défini portant sur un projet de pharmacie clinique – période d'essai 6 mois

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Date de prise en fonction : juillet 2011
- Site de prestation : Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du C.H.U.
- Horaire : Temps plein soit 38h/sem, les prestations sont à assurer du lundi au samedi entre 7h00 et 19h00, selon les nécessités du service. Participation au rôle de garde sur place et à domicile (+/- 1 semaine/8).
- Grade : Pharmacien
- Traitement mensuel brut : 3759,85 €
Echelle 1.94, à temps plein, au départ du grade càd sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,5157 (octobre 2010) à majorer éventuellement des allocations de foyer ou résidence.
Possibilité de valorisation d'expérience professionnelle.

PROFIL REQUIS

1. Conditions de diplôme :

Emplois accessibles par recrutement, transfert ou promotion en carrière plane

- Master en Sciences Pharmaceutiques
- + Master complémentaire en Pharmacie Hospitalière (les candidatures des futurs diplômés 2011 sont recevables)

Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Communauté Française / reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique

2. Autres exigences :

Bureautique

WORD	x
EXCEL	x
POWER POINT	x
MESSAGERIE	x
Autre :	Recherche bibliographique

Langues étrangères

	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Rédaction
Anglais	x	x	(x)	(x)
Néerlandais	(x)	(x)	(x)	(x)

3. Etre de bonne conduite, vie et mœurs

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV
- Entrevue en présence d'un jury
- Décision d'engagement par le Conseil d'Administration

DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidatures doivent parvenir, pour le **jeudi 9 juin 2011** au plus tard, au Service du Personnel – à l'attention de Madame S.BILLET – C.H.U. – Domaine du Sart Tilman à 4000 Liège,
 - par écrit,
 - par fax (n° 04/366.83.63)
 - ou par mail (e-mail : recrutement@chu.ulg.ac.be)
- Elles doivent être accompagnées :
 - si vous êtes membre du personnel du CHU :
 - d'une **lettre de motivation**
 - d'un **curriculum vitae détaillé**
 - d'une **photo d'identité**
 - si vous n'êtes pas membre du personnel du C.H.U. :
 - d'une **lettre de motivation**
 - d'un **curriculum vitae détaillé**
 - d'une **copie de votre carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
 - d'une **copie des diplômes requis** pour l'engagement (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) (sauf DES pour les futurs diplômés)
 - sauf futurs diplômés, de **l'attestation d'agrément** en tant que pharmacien hospitalier
- Si vous postulez pour plusieurs appels, une copie de ces documents doit être fournie chaque fois.

Chaque postulant sera informé de la suite réservée à sa candidature. Cette information interviendra après la date de clôture de l'appel et, au plus tard, 3 mois après cette échéance.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, les candidats peuvent se présenter ou s'informer auprès du Professeur T.VAN HEES, tel: 04/366.81.06
Il est vivement conseillé de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- à propos des formalités administratives, les candidats peuvent s'adresser au Service du Personnel – Recrutement – C.POSKIN, tél. 04/366.74.23

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
2011-073 – Pharmacien clinicien
en précisant le(s) emploi(s) postulé(s) :
responsable prescription informatisée et/ou responsable de projets